



# PHIL'INFO

Le bulletin d'information du Café Philo de Narbonne  
N° 93 - 94 - Novembre / Décembre 2015

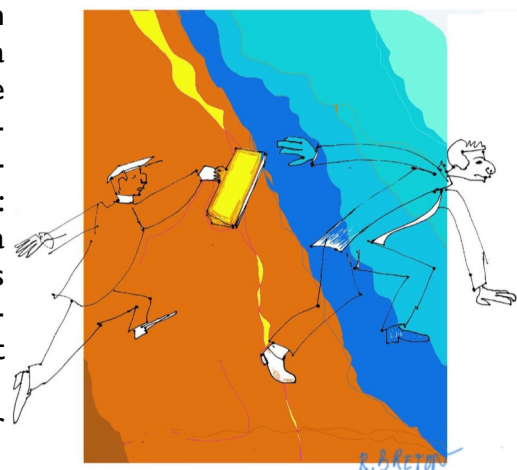
## Agenda

- Café philo proposé à la M.J.C. de Gruissan le vendredi 18 décembre à 18h : « Quels sont nos droits et devoirs envers la nature ? ». Animé par Michel Tozzi.
- Atelier de philosophie pour adultes de l'Université Populaire de la Narbonnaise, prochaine séance sur le thème du mythe de la croissance le samedi 19 décembre de 9h30 à 12h15, Salle Madaule du Club Léo Lagrange, animé par Michel Tozzi.
- Café philo proposé dans le cadre de la M.J.C. de Narbonne le jeudi 14 janvier à 18h à partir du thème « Qu'est-ce que l'intimité ? ». Animé par Michel Tozzi.
- Conférence vendredi 15 janvier à partir de 18h30 à la Salle du Temps Libre de Colombiers (34) : « Qu'est-ce qu'un être humain ? », par Francis Wolff, professeur de philosophie à l'École Normale Supérieure (ENS). Rendez-vous proposé par l'Association Philosophia. Animation : Daniel Mercier

## Puis-je transmettre mon expérience ?

Prochaine séance du Café Philo de Narbonne le jeudi 17 décembre 2015 à partir de 18h à la M.J.C. de Narbonne...

Appelons expérience la formation que me donne dans ma vie la confrontation à la réalité. Cette expérience, par nature personnelle, subjective, relative, peut-elle être transmise à d'autres : aux enfants dans l'éducation, à d'autres adultes, par exemple des professionnels ? Si non, pourquoi ? Si oui, qu'est-ce qui peut être transmis, et comment ? Cette séance sera animée par Michel Tozzi . Entrée libre.



## Où va l'Europe? Les réponses de la France et de l'Allemagne

Par Wolfgang Neumann

Conférence de l'Université Populaire de la Narbonnaise proposée le jeudi 7 janvier à partir de 18h à la Médiathèque de Narbonne...



L'Europe se trouve face à de nouveaux défis : zone euro dans la tourmente, croissance en berne, protection sociale menacée, problème de l'immigration, émergence d'une extrême droite « identitaire ». Une nouvelle politique européenne est plus que jamais nécessaire. Est-ce que la France et l'Allemagne, en tant qu'acteurs principaux, seront capables de proposer des solutions ?

# La relation à l'autre dans le couple dans la société contemporaine

**Définition du couple** - Le couple constitue une unité sociale minimale fondée sur l'exogamie : lien pérenne entre deux individus sortis de l'adolescence, de sexe opposé ou pas, menant une vie commune comportant proximité physique, affective, intellectuelle, morale, économique, etc.

Les termes de cette définition peuvent être problématiques. Cette mini communauté doit gérer l'autonomie de chacun et la dépendance réciproque ; elle doit naviguer entre le désir de fusion auquel porte l'amour (voir le mythe de l'Androgyne dans le *Banquet* de Platon) et le désir d'autonomie, se situer entre un « je » et un « nous ».

A l'inverse du passé, où les mariages étaient « arrangés », les couples se constituent actuellement sur la libre attirance par désir ou amour. Mais sait-on vraiment ce qui gouverne nos choix, sont-ils aussi libres que nous le pensons ? D'une part le mode d'élection de son partenaire est sujet à la versatilité des sentiments, d'autre part l'individualisme contemporain et la revendication d'égalité ne nous prédisposent guère à aliéner une part de notre liberté pour faire place à l'autre. Les jeux de pouvoir ne sont pas exclus de la vie à deux : désir de gouverner l'autre, de le changer, bref de ne pas respecter son altérité ; et symétriquement position infantile de dépendance et d'effacement de ses désirs propres ; dans ces cas, une individualité s'affirme au détriment de l'autre : deux névroses peuvent s'adosser l'une à l'autre.

**La contractualisation du couple.** Il y a les contrats devant le maire, le prêtre ou le notaire, qui gèrent la communauté, notamment matérielle ; et des contrats explicites (tel que celui d'union libre de Sartre et Beauvoir), ou celui de s'aimer toujours. Mais il y a surtout les contrats implicites, qui structurent les places dans le quotidien (la division du travail par exemple). On voit bien la position paradoxale du contrat qui, prétendant avoir une emprise sur l'avenir, se heurte aux altérations iné-

vitables que le temps ne peut manquer d'amener. Comment alors, sans rompre les contrats fondateurs, leur donner du « jeu », pour que chaque « je » y trouve son compte. L'humour serait souvent bienvenu : jouer pour faire jouer les noeux !

**La pérennité du couple.** Si elle est une des conditions pour que l'on puisse qualifier une rencontre de « couple », elle est actuellement fragilisée : on voit bien le nombre croissant de divorces. Le partage de valeurs et d'intérêts communs serait une de conditions essentielles de la durée. Ces valeurs seraient le respect de l'autre, de ses propres engagements, la fidélité (exclusivité donnée à cet autre). Mais au fil des événements de la vie il n'est pas toujours assuré. Le couple est aussi lié par des intérêts affectifs (amour réciproque, amour des enfants...), par des intérêts intellectuels, mais aussi plus prosaïquement économiques. Il peut arriver que seuls subsistent ces derniers, alors l'union se transforme en simple association de partenaires. Mais il faut aussi parfois savoir mettre fin à un couple à bout de souffle !

**Place des tiers.** Le couple n'est pas une entité isolée. La venue des enfants va modifier sa dynamique, comme la parentèle, les rencontres, le travail etc. On peut aussi avoir recours à un thérapeute pour surmonter une crise. La parole de manière générale constitue elle-même un tiers (si elle n'est pas une parole /acte comme dans l'injure, si elle tente d'être libre). Elle établit à la fois un lien et une séparation entre les protagonistes, son message peut être celui de la conciliation.

**Synthèse de la séance du  
Café Philo de Narbonne du 22/10/2015  
à la M.J.C. de Narbonne**

Animation : Michel Tozzi  
Présidence : Anne-Marie de Backer  
Synthèse écrite : Marcelle Tozzi-Fréchou  
Bulletin Phil'info : Romain Jalabert